

*Monique étoit soignée d'élever son fils dans la piété.* que celui dont vous m'avez fait naître, & vous l'assistiez par vôtre grace, afin que dans les bons desseins qu'elle avoit pour moi, elle eût l'avantage sur son mary, à qui néanmoins elle étoit soumise dans tout le reste, quoiqu'elle fût beaucoup meilleure que lui, parce que de lui obéir c'étoit vous obéir à vous-même, puisque vous le lui commandiez.

*Fondement de l'obéissance que les femmes doivent à leurs maris.*

*Pour combien peu l'on compte le péché.*

*Pourquoi sainte Monique diffère de faire baptiser son fils.*

18. Je voudrois bien, ô mon Dieu, si c'étoit vôtre bon plaisir, que vous me fîssiez connoître dans quelle vûë l'on diffère de me baptiser, & si ç'a été un bien pour moi que l'on m'ait ainsi laissé la liberté de pécher. Car n'est ce pas me l'avoir laissée, que d'avoir différé mon Baptême; & ne le voyons-nous pas clairement par ce que nous entendons dire encore tous les jours sur le sujet de la plupart des enfans? Laissez-le en repos, dit-on, qu'il fasse ce qu'il voudra, il n'est pas encore baptisé. Cependant parle-t'on comme cela quand il est question de la santé du corps; & trouve-t'on personne qui dise: qu'importe qu'il se fasse de nouvelles playes, il n'est pas encore guéry: N'eût-il donc pas été bien meilleur pour moi que l'on eût promptement rendu la santé à mon ame, & que tous mes soins & tous ceux de mon pere & de ma mere se fussent appliquez à me conserver avec vôtre protection ce bienfait de vôtre miséricorde? Oiii sans doute: mais comme ma mere voyoit venir le déluge de tentations qui alloit fondre sur moi au sortir de mon enfance, elle aimoit mieux exposer aux flots de ce torrent cette terre informe qui pouvoit recevoir un jour la forme de l'homme nouveau, que la forme même & l'impression celeste que j'aurois reçu au baptême.